

ASAHI DIAMOND	DOSSIER DE DEMANDE D'ENREGISTREMENT	Usage future
---------------	-------------------------------------	--------------

**DOSSIER DE DEMANDE D'ENREGISTREMENT D'UNE ICPE**

**PJ n°12**

**Usage futur pour la mise à l'arrêt définitif de  
l'installation**

ASAHI DIAMOND	DOSSIER DE DEMANDE D'ENREGISTREMENT	Usage future
---------------	-------------------------------------	--------------

Courrier transmis à la mairie de Chartres (ci-dessous le courrier transmis, la réponse de la mairie de Chartres ainsi que l'accusé de réception).

ASAHI DIAMOND	DOSSIER DE DEMANDE D'ENREGISTREMENT	Usage future
---------------	-------------------------------------	--------------

Monsieur Le Maire de Chartres  
Hôtel de Ville  
Place des Halles  
28019 CHARTRES CEDEX

Chartres le 28 juillet 2023

Lettre recommandée avec accusé de réception

**Objet :** Dossier d'enregistrement ASAHI DIAMOND dans le cadre d'une installation de fabrication de super-abrasif sur la commune de CHARTRES

Monsieur le Maire,

Dans le cadre du dépôt de la demande d'enregistrement au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) rubrique 2565 (par voie électrolytique ou chimique) du site localisé sur votre commune dans la zone Z0 parcelles cadastres 254, 357 et 359 nous vous sollicitons pour connaître vos souhaits quant à la réhabilitation des terrains après cessation définitive d'activité de notre futur établissement. Cet avis doit être joint à notre dossier conformément à l'article R512-46-4.

Cette demande d'autorisation se réalise dans le cadre d'une future acquisition du terrain.

Nous comprenons qu'il est difficile à ce jour de prévoir les besoins en matière d'urbanisme, d'équipement ou d'activité à un horizon aussi lointain. En l'état actuel des choses, nous considérons un type d'usage industriel pour le site dans le futur.

Aussi, nous vous joignons un modèle de lettre très général reprenant en quelques lignes les obligations réglementaires en matière de réhabilitation de site d'activité afin de vous aider à répondre à cette obligation administrative sans engager plus avant l'avenir de ce terrain.

En vous remerciant de l'intérêt porté à notre demande, nous restons à votre disposition pour vous expliquer plus en détail les enjeux de ce courrier.

Nous vous prions d'accepter, Monsieur, l'expression de notre parfaite considération.

CHARTRES  
BENOITON FREDERIC - Directeur d'usine

**CHARTRES**

Direction Générale Adjointe Ressources  
& Innovation  
Direction Juridique, Assemblées, Affaires  
Immobilières  
Affaire suivie par : Julie LAGNIER  
Tél. : 02.37.23.41.08  
Mel. : contribution.juridique@agglo-ville.chartres.fr

## Le Maire

A

ASAHI DIAMOND INDUSTRIAL EUROPE SAS  
47 Avenue d'Orléans  
CS70841  
28008 CHARTRES

Chartres, le 8 septembre 2023

### Objet :

Dossier d'enregistrement ASAHI DIAMOND dans le cadre  
d'une installation de fabrication de super-abrasif  
sur la commune de CHARTRES

Monsieur,

J'accuse réception de votre demande relative à la demande d'autorisation d'exploiter le site situé à Chartres, au lieu-dit « le Champ des Manoeuvre » au sein de la ZAC du Jardin d'entreprises, parcelles cadastrées section ZO, numéros 254 et 333 et qui sollicite notre avis sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation (conformément à l'article R512-46-4).

Je n'ai pas à l'heure actuelle de souhait précis quant à l'usage qui devra être fait de ce terrain. Je vous rappelle cependant que les dispositions à prendre pour préserver l'environnement restent de votre seule responsabilité. Les installations devront être laissées en bon état pour un usage industriel.

Je vous demande de respecter les dispositions légales selon les prescriptions définies par les articles R. 512-46-25 et suivants du Code de l'environnement et en particulier :

- L'exploitant de l'installation, à la date de la cessation définitive de l'activité, informera le Préfet trois mois avant la fermeture du site ;
- Il assurera la mise en sécurité du site et notamment :
  - o l'évacuation des produits dangereux et, pour les installations autres que les installations de stockage de déchets, la gestion des déchets présents sur le site,
  - o des interdictions ou limitations d'accès au site,
  - o la suppression des risques d'incendie et d'explosion,
  - o la surveillance des effets de l'installation sur son environnement

Je vous en souhaite bonne réception.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sincères salutations.

Pour le Maire et par délégation,  
La Directrice Générale des Services  
Stéphanie DELAPIERRE

ASAHI DIAMOND

DOSSIER DE DEMANDE D'ENREGISTREMENT

Usage future

ASAHI DIAMOND

DOSSIER DE DEMANDE D'ENREGISTREMENT

Usage future



## PREUVE DE DEPOT LETTRE RECOMMANDEE AVEC AVIS DE RECEPTION

## 1 Numéro de l'objet

3A 001 084 7386 7



## 2 Destinataire

HOTEL DE VILLE  
MONSIEUR LE MAIRE DE CHARTRES

PLACE DES HALLES

28019 CHARTRES

## 3 Expéditeur

QARRAEY YASSINE  
ASAHI DIAMOND

47 AVENUE D ORLEANS

28000 CHARTRES

## 4 Données de dépôt

Date de dépôt : 31/07/2023

Site de dépôt :  
A05135

Niveau de garantie : R1

Prix : 6,08 €

## 5 Code de vérification

Vous pouvez vérifier l'authenticité de cette preuve de dépôt sur le site  
<http://www.laposte.fr/preuvededepot>  
avec le code de vérification ci dessous :

12XT-71MD-80QP

## Les avantages du service de suivi :

Vous pouvez connaître à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

3 modes d'accès direct à l'information de distribution :

- SMS : envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35€ TTC + prix d'un SMS)
- Sur internet : [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr) (consultation gratuite hors coût de connexion)
- Par téléphone :
  - pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
  - pour les professionnels, composer le 3634 (0,30€ TTC/mn à partir d'un téléphone fixe) : du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Pensez également à la Lettre recommandée en ligne, consultez [www.laposte.fr/boutiqueducourrier](http://www.laposte.fr/boutiqueducourrier)

Conservez cette preuve de dépôt, elle sera nécessaire en cas de réclamation.

Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr)

FDD-VI.04-07/16

La Poste S.A. au Capital de 3 800 000 000 € - RCS Paris 356 000 000 - Siège Social : 9 rue du Colonel Pierre Avia 75015 Paris